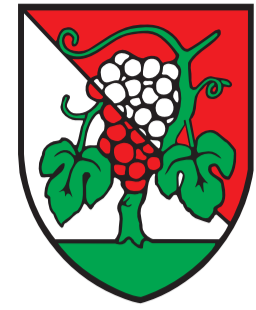


la feuille



N° 08 – 2018

de Bourg-en-Lavaux

COMMUNE

Notre situation financière : un souci permanent

Notre belle commune existe depuis le 1^{er} juillet 2011. Et depuis le 1^{er} janvier 2012 et ceci jusqu'au 31 décembre 2018, nous avons tous bénéficié d'un taux d'impôt communal bas de 61%, alors que la moyenne de toutes les communes de notre canton se situe à 72%. Cette situation peut-elle être maintenue ?

Péréquation, facture sociale et RIE III

Récemment, nous vous rappelions que la péréquation intercommunale et la facture sociale de notre canton ne cessent d'augmenter, ce qui a pour conséquence des charges tou-

jours plus grandes sur lesquelles la Municipalité n'a aucun pouvoir. Elle a simplement l'obligation de porter ces montants importants dans son budget de fonctionnement. Et ceci sans compter avec les effets pervers de la RIE III. En effet, notre commune est peu touchée directement car le nombre d'entreprises est faible. Ce sera toutefois par le biais de la péréquation intercommunale que nous serons plus ou moins fortement impactés. Quel que soit le résultat des négociations entre les communes vaudoises et le Conseil d'Etat, Bourg-en-Lavaux passera à la caisse.

Les effets de la RIE III ne sont qu'un élément de plus. Nous devons de toute manière assainir nos finances communales. Un travail minutieux a été réalisé afin de trouver des économies lors de l'établissement des budgets 2017 et 2018 et cette analyse rigoureuse se poursuivra lors de l'établissement des budgets à venir.

Pour des services de qualité

Si nous voulons garantir un minimum de services de qualité à notre population, préserver nos nombreux bâtiments communaux, routes, réseaux d'eau, etc., nous ne pouvons pas continuer à presser le citron !

Renoncer à certaines dépenses aujourd'hui pourrait engendrer des coûts futurs nettement plus importants (entretien des routes par exemple). Le recours systématique à l'emprunt est aujourd'hui facile, mais qu'en sera-t-il dans quelques années ?

En conclusion, nous ne pouvons pas continuer ainsi si nous voulons transmettre un patrimoine acceptable et viable aux prochaines générations. Nous nous devons d'assumer et de payer une partie au moins de nos investissements. C'est pourquoi la Municipalité vous informe

qu'elle proposera une augmentation d'impôts au Conseil communal d'octobre prochain, avec effet au 1^{er} janvier 2019. L'importance de cette augmentation n'est pas encore arrêtée mais elle est absolument indispensable afin de garantir le bon fonctionnement de notre commune.

A fin septembre, vous trouverez dans ces mêmes pages, toutes les informations chiffrées et détaillées concernant cette hausse du taux d'impôt.

La Municipalité

COMMUNE

Recours à l'emprunt et endettement accru



Photo : © A. Locher

Chantier des Fortunades à Cully le 18 août 2018

Depuis 2012, hormis des investissements de peu d'importance et liés à l'assainissement, les services industriels et les routes, nous avons fait trois gros investissements qui sont :

- les terrains multisports et les vestiaires de la Tioleyre pour 2,8 millions ;
- le collège intercommunal du Verney à Puidoux de 38 millions dont env. 46% à charge de notre commune ;
- le bâtiment des Fortunades devisé à 6,95 millions et qui sera terminé à fin 2018.

Il abritera, dès janvier 2019, notre voirie, nos

pompiers, nos archives ainsi qu'une cave pour stocker les vins communaux. Le bâtiment permettra de libérer la place de la gare de Cully

Notre capacité financière (marge d'autofinancement) étant beaucoup trop basse, ces investissements ont été financés en grande partie par l'emprunt. Ceci a pour conséquence une forte augmentation de notre endettement.

Le décor est posé, il ne reste plus qu'à écrire la musique!

La Municipalité

PATRIMOINE

Les Journées européennes d'un Patrimoine... Sans frontières !

Les Journées européennes du Patrimoine fêtent cette année, en Suisse, leur 25^e édition. Dans l'idée de préserver et valoriser la mémoire de notre société, ces journées permettent aux participants de découvrir des lieux exceptionnels, riches d'une histoire et d'un patrimoine unique. Lavaux fait donc tout naturellement partie du programme imaginé pour la Romandie par Nike, le centre national d'information sur le patrimoine mondial et les cantons concernés.

Cette nouvelle édition vous invite à dépasser toute sorte de frontières, qu'elles soient géographiques, sociales, culturelles, temporelles ou linguistiques. Les activités proposées par Lavaux Patrimoine mondial se calquent sur cette idée. L'association propose l'ouverture au public, pendant tout le week-end, du parc **Vignature** dédié aux plants de vigne, aux gestes du vigneron et à son savoir-faire... presque intemporel!

de la vigne, lors de conférences sur la création de cépages et les terroirs vaudois ainsi qu'au travers d'une présentation in situ du travail de la commission des vignes de la Confrérie des Vignerons.

La section monuments et sites de l'Etat de Vaud étoffe encore le programme de Lavaux pendant ces journées, avec une visite guidée du village de Riex, une conférence sur l'importance du patrimoine immatériel de Lavaux et du Cercle de l'Ermitage à Epesses en plus des visites de la Maison jaune et du parc Vignature. Tous se réjouissent de vous retrouver durant ces moments dédiés au patrimoine de notre incroyable région.

Programme et inscriptions

www.lavaux-unesco.ch/ découvrir Lavaux / événements

J. Corthay – Lavaux Patrimoine mondial
www.patrimoineromand.ch

En écho à ce parc, la Maison Jaune, ancienne maison vigneronne, ouvrira ses portes pour des visites exclusives données par Jean-Daniel Meylan, architecte de la commune de Bourg-en-Lavaux. L'occasion pour les curieux d'allier découverte de la vigne et de la cave. Tout au long du week-end, la parole sera aussi donnée à des spécialistes

